



PRÉFET DE LA VENDEE

*Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
des Pays de la Loire*

La Roche sur Yon, le 13 janvier 2015

*Division territoriale des risques technologiques
Unité territoriale de La Roche sur Yon*

Vos réf. : AL 2014/0908

Affaire suivie par : Vincent BLOTHIAUX
vincent.blothiaux@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 02 51 47 76 00 – **Fax :** 02 51 47 76 10

RAPPORT DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSÉES Sans présentation au Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques

Objet : Société LAVERIE DE L'ILE - Crédation d'une blanchisserie à Beauvoir-sur-Mer
Demande d'enregistrement en date du 7 août 2014, complété le 29 septembre 2014

Conformément à l'article R.512-46-16, monsieur le préfet de la Vendée a transmis par bordereau du 12 janvier 2015 à l'inspection des installations classées les avis des conseils municipaux et les observations du public, dans le cadre de la demande d'enregistrement déposée par la société LAVERIE DE L'ILE, pour la création d'une blanchisserie à Beauvoir-sur-Mer.

1 – LE DEMANDEUR

Raison sociale	: LAVERIE DE L'ILE
Adresse du siège social	: ZA des Mandeliers – 85680 La Guérinière
Adresse du site	: 59, chemin de la Chèvre – 85230 Beauvoir-sur-Mer
Statut juridique	: SARL
N° de SIRET	: 422 255 547 000 24
Code APE	: 9601 A
Nom et qualité du demandeur	: M. Stéphane MAURICE, gérant

2 – OBJET DE LA DEMANDE

2.1 – Le projet

Le projet consiste à créer une blanchisserie industrielle dont la capacité de lavage atteindra 15 t/j. La société emploiera sur le site une trentaine de personnes.

2.2 – Le site d'implantation

Le projet se situe à l'est de la commune de Beauvoir-sur-Mer, en zone d'activité.

Horaires d'ouverture :
Tél. : – fax :
ADRESSE
CP VILLE



L'installation sera située dans un des anciens bâtiments exploités par la société BENETEAU (fabrication de bateau de plaisance), dont l'activité autorisée a été mise à l'arrêt définitif.

Le site se trouve en dehors de tout périmètre de protection particulier (Natura 2000, ZNIEFF, protection de captage, monuments historiques...)

3 – INSTALLATIONS CLASSEES ET REGIME

L'établissement relève du régime de l'enregistrement prévu à l'article L 511-2 du code de l'environnement et les activités sont classées sous la rubrique suivante.

N° rubrique	Désignation des activités	Capacité
2340-1	Blanchisserie, laveries de linge. La capacité de lavage étant supérieure à 5 t/j	15 t/j

4 – CONSULTATION DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les conseils municipaux des communes comprises dans un rayon d'un kilomètre, à savoir Beauvois-sur-Mer et Saint-Gervais, ont été consultés.

Le conseil municipal de Beauvois-sur-Mer a donné le 15 décembre 2014 un avis favorable.

Le conseil municipal de Saint-Gervais a donné le 8 décembre 2014 un avis favorable.

5 – OBSERVATIONS DU PUBLIC

La demande a été portée à la connaissance du public du 24 novembre 2014 au 23 décembre 2014.

Aucune observation n'a été portée au registre ou transmise par courriel.

6 – ANALYSE DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSEES

6.1 – Justification de l'absence de basculement

Au vu des éléments de la recevabilité ainsi que du déroulement de la procédure, le projet déposé par la société LAVERIE DE L'ILE ne nécessite pas le basculement vers une procédure d'autorisation.

6.2 – Compatibilité avec la procédure d'enregistrement

6.2-1 – Examen de la conformité du projet

L'exploitant a justifié que son projet respecte l'arrêté ministériel de prescriptions générales du 14 janvier 2011.

6.2-2 – Compatibilité avec l'affectation des sols

Le projet ne nécessite pas de permis de construire. Le demandeur a justifié de la compatibilité de son projet avec le plan d'occupation des sols de la commune.

6.2-3 – Compatibilité avec certains plans et programmes

Le projet ne relève d'aucun plan ou programme particulier.

6.2-4 – Analyse des avis et observations émis lors de la consultation

Le projet n'a reçu aucun avis défavorable.

6.3 – Aménagement sollicité par l'exploitant

Aucun aménagement n'a été sollicité par l'exploitant.

7 – CONCLUSION

La société LAVERIE DE L'ILE a déposé une demande d'enregistrement pour la création d'une blanchisserie sur la commune de Beauvoir-sur-Mer.

La demande a été instruite conformément aux dispositions des articles R.512-46-8 à R.512-46-17 du code de l'environnement.

L'instruction a permis de déterminer que le projet répond à la réglementation applicable.

Le contexte ne nécessite pas l'adaptation des prescriptions applicables, à savoir l'arrêté ministériel de prescriptions générales du 14 janvier 2011.

L'inspection des installations classées propose à monsieur le préfet de la Vendée d'enregistrer le projet du demandeur. Un projet d'arrêté en ce sens est joint en annexe du présent rapport conformément à l'article R 512-46-16.

REDACTEUR L'inspecteur de l'environnement Vincent BLOTHIAUX	VERIFICATEUR La chef de subdivision L'inspecteur de l'environnement Myriam LE NEILLON
VALIDE et TRANSMIS à Monsieur le Préfet P/Le directeur et par délégation Le chef de l'Unité Territoriale Michel ROSE	

